



le mot du maire

En ce début d'année une réunion importante du Conseil Municipal s'est tenue le 6 avril pour examiner les comptes de l'année 2017 et envisager l'année 2018. Le compte-rendu de ce Conseil Municipal, partie intégrante de ce bulletin, vous donnera plus de détails, mais il est possible de synthétiser par le raccourci suivant : les comptes 2017 sont bons et les perspectives 2018 encourageantes. Cependant rien n'est jamais tout blanc ou tout noir, citons les événements désagréables de ce premier quadrimestre 2018 :

- Fermeture définitive et sans appel de la supérette : on la savait en difficulté mais nous espérions toujours une reprise par une autre entité, il n'y a pas à ce jour de repreneur potentiel.
- Lotissement : les parcelles se vendent avec difficulté et cette opération se révélera très négative pour la collectivité. Il est vrai que ce chantier a été très mal engagé et que nous avons dû reprendre cette opération à zéro.

Fort heureusement les bonnes nouvelles contrebalancent les mauvaises :

- L'Éducation Nationale nous a officiellement informés de la réouverture d'une classe à compter de la rentrée de septembre 2018, la perte d'une classe n'aura donc été que temporaire. J'en profite pour remercier ceux qui nous ont aidés dans cette démarche, les enseignants, la commune de Jametz et notre députée Émilie Cariou.

.../... (suite page suivante)

Jean-Michel JODIN
Maire de Marville

COCCIMARKET

Le Coccimarket a fermé début avril. Avec le départ de la famille Carta, l'opportunité de conserver un commerce de proximité à Marville est remise en question. Le transfert du magasin en dehors de Marville voulu par l'ancien maire en 2008, malgré l'avis défavorable de la CCI, s'avère être un pari hasardeux.

Jusqu'en 2008, Marville avait conservé une épicerie en centre-bourg. Elle était la digne héritière des Spar, Familistère, Coop, Una... fleurissant après guerre et aux riches heures de la base de l'OTAN (1956-1967). M. et Mme Collet s'installèrent dans les locaux de l'ancien «Una», à l'angle de la grande rue et de la rue de l'hôpital. L'épicerie Collet animait parfaitement le commerce à Marville, avec la boucherie Dreyer (grande place) et la boulangerie (grande rue) jusqu'aux années 2000. Les bouchers firent valoir leur droit à une retraite méritée et en 2007 le maire de l'époque proposa la construction de locaux à l'extérieur de Marville, pour y transférer l'épicerie. La CCI avait pourtant formulé un avis défavorable sur le projet. Transférer un commerce de proximité efficace du centre vers l'extérieur d'un bourg est toujours risqué à partir du moment où l'usage de la voiture devient nécessaire. Il est alors tentant d'aller jusqu'aux commerces foisonnants de Montmédy ou Longuyon. Le maire persista en proposant que la municipalité prenne en charge l'achat du terrain et la construction du bâtiment. Il réussit à convaincre les Collet d'y transférer leur activité, moyennant une exonération de loyer, le temps que l'affaire se développe. Il proposa aussi la vente d'un de ses propres terrains. La municipalité devint alors propriétaire d'un terrain de 20,10 a (2010 m²) route de Flassigny, pour un coût de 30 000 €, y fit construire un bâtiment de 433 m². Le transfert du commerce s'effectua début 2009. Le rendement ne venant pas, les Collet vendirent leur fonds de commerce en 2012 aux époux Clochez. Ceux-ci tentèrent de relever le défi alourdi par un loyer de 800 €, la nouvelle municipalité ne pouvant pas continuer les largesses. Ne parvenant pas à rentabiliser l'affaire, Geoffrey Clochez vendit à son tour à Damien Carta, qui déploya des trésors de sens commercial et de volonté pour réussir le pari. Pari finalement perdu, comme la somme de 15 000 € que le commerçant avait investie.

L'actuelle municipalité, propriétaire bien malgré elle d'un lourd fardeau, est attentive à toutes les solutions qui préserveraient au mieux le denier public. Pour l'instant aucun repreneur ne s'est manifesté pour un projet du type de ce qui avait été imaginé au départ...





Échos de

COMPTRE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 6 avril 2018

Réunion importante car traitant des comptes 2017 et du budget 2018 .

1/ Le compte administratif 2017 est commenté et présenté par André Jullion, adjoint aux finances. L'exercice 2017 dégage un excédent de fonctionnement de 143 124 €, lequel se cumule aux excédents antérieurs de 179 738 €, soit un excédent de 322 861 € disponible pour les futurs exercices.

Les dépenses prévues à hauteur de 645 953 € n'ont été que de 585 540 €. Quant aux recettes elles étaient prévues pour 680 520 € et se sont élevées à 728 664 €.

Au niveau Investissements, l'année 2017 se solde par un excédent de 153.573 €.

Les investissements de l'exercice ont été de 1 100 393 € et les recettes pour y faire face ont été de 1 253 966 €, constituées pour l'essentiel de subventions et de fonds propres provenant de la souscription mise en place pour les travaux du cimetière.

Le Conseil a approuvé le compte administratif à l'unanimité, le Maire ne participant pas au vote.

2/Présentation et vote des budgets 2018 : en fonctionnement les dépenses prévues sont estimées à 603 451 €, les recettes seraient de

681 049 €, soit un excédent prévisionnel de 77 598 €.

Les investissements sont essentiellement la fin des travaux pour le cimetière, l'amélioration de l'assainissement du « fer à cheval » et la fin de la viabilisation du lotissement (voirie et éclairage). La création d'un colombarium est également programmée.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le budget 2018.

3/ Lotissement : compte administratif et budget. Le compte administratif a été approuvé à l'unanimité.

Le budget 2018 permettrait de mettre un terme à l'opération lotissement, opération qui se révélera largement déficitaire, ce déficit étant absorbé par le budget principal.

4/ Préavis de départ du Coccimarket :

La supérette, constatant que sa pérennité est compromise a décidé de fermer définitivement le 30 avril avec un délai supplémentaire de 15 jours. Le Président de cette société demande que, de manière dérogatoire, le préavis soit réduit pour se terminer le 15 mai 2018.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

La séance, après fourniture d'informations diverses, est levée à 23 heures.

Un snack au bord du lac

Courageux, enthousiastes, déterminés et solides, Mme Jumeau et Mr Remy, ont décidé de rouvrir le snack de l'ancien camping de Marville.

Se mettant à l'ouvrage, ils ont connu les soucis de remise en marche d'un lieu longtemps inutilisé.

Les infrastructures étant bonnes, ils ont entrepris un grand coup de neuf pour proposer rapidement, un snack cuisine avec des produits locaux (Marvillois, viande de qualité, légumes bio, frites belges, glaces italiennes..) une terrasse ensoleillée et de la bonne humeur à revendre..

Les deux associés, des étoiles dans les yeux, ont quantité de projets : des samedis soir à thèmes - usage possible du gymnase ?- des promenades en calèche, pourquoi pas la brocante (en lien avec le Comité des Fêtes) autour de l'établissement à l'automne avec exclusivité pour les boissons et les repas. Ils consulteront qui de droit pour qu'aucun détail ne soit négligé et que l'harmonie règne.

Souhaitons leur, de tout cœur, une réussite à la hauteur de leurs ambitions et de leur énergie !



(suite du mot du maire).../...

- Les travaux d'importance se terminent et nous allons pouvoir valoriser ce patrimoine exceptionnel que sont église et cimetière.
- Un restaurateur est en train de relancer l'activité au plan d'eau avec réouverture de la Valenherne et à moyen terme réouverture des aires de camping-cars.
- Le second trimestre a vu et va voir la concrétisation de belles activités génératrices d'effervescence pour notre village : Marché aux fleurs le 8 mai, Brocante le 27 mai, le week-end « Églises Ouvertes » les 2 et 3 juin, "Marville ouvre ses caves aux vins" les 16 et 17 juin et enfin la Nuit des Églises avec concert d'orgue le 6 juillet.

Concernant le village, l'opération fleurissement et embellissement se poursuit et nous sommes aidés dans cette démarche par deux bénévoles que je me dois de citer : André Mauduit et Philippe Lallemand. Nous espérons que le travail accompli par ces bénévoles sera apprécié et respecté tant par les animaux à 4 pattes que par les bipèdes.

"Échos de Marville" est édité par la commune de Marville.

Directeur de la publication : Jean-Michel Jodin.

Rédacteur en chef : Michelle Durand - Comité de rédaction : Jean-Michel Jodin, Francis Bonne, Claudine Got, Philippe Louste, Laetitia Sayons.

Maquette : Thierry Marizier - ISSN en cours

LES AGENTS DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE

ça se passe à Marville...

3 juin et 6 juillet

Journées découverte du ball-trap.

16 juin, 21 juillet, 18 août

Marché de produits locaux.

27 mai

Brocante et marché aux puces organisés par le comité des fêtes.

2 et 3 juin

Journées Églises Ouvertes : expositions en l'église Saint-Nicolas et visites guidées ; le 3 à 16h, concert de chants Renaissance organisé par Marville Terres Communes (MTC).

2 et 3 juin

Concours de pêche ourganisé par le Brochert le l'Othain.

3 juin et 8 juillet

Concours CSP Centre Equestre

16 et 17 juin

"Marville ouvre ses caves aux vins", dégustation de vins organisée par MTC.

10 juin

Portes Ouvertes au club ULM.

1er juillet

Concours Agility au CEC Marvillois (club canin).

6 juillet

Nuit des églises, concert d'orgue en l'église Saint-Nicolas.

14 juillet

Festivités de la Fête Nationale.

du 30 juillet au 3 aout

"Folle Semaine de Marville", organisée par MTC.

carnet

Ils se sont unis

Corinne MOULOT et David PAYOT, le 12 mai.

Ils nous ont quittés

Christiane BIWER, le 28 janvier,

Patrick POIRIER, le 9 mars,

Monique JULLION, le 1er mai.

Si vous montez au cimetière Saint Hilaire le matin, forcément, vous allez rencontrer Jean-Marie, le gardien, quel que soit le temps. Il veille, il surveille, il entretient les tombes, les allées et prévient les autorités communales s'il constate incivilités et déprédations.

C'est une longue tradition de la famille Jacquet qui amène ainsi J-Marie le long des allées, soignant les rosiers, arrosant les fleurs en saison, dégageant le lierre rongé par les vieilles sépultures, renseignant les touristes si besoin est. Il propose aussi un service aux gens dont les proches sont enterrés ici mais ne pouvant se déplacer facilement. De toutes manières, il prend l'initiative de veiller à la propreté de toutes les tombes, c'est pour lui une histoire d'esthétique et de respect.

Son grand père et son père ont été gardiens et fossoyeurs dans ce lieu qui, sans être unique



en France, est néanmoins d'un intérêt certain du point de vue art funéraire.

Il a tracé avec eux les chemins du cimetière, il a plusieurs fois réorganisé la disposition des crânes dans l'ossuaire sous leur direction.

Tout naturellement, il s'est intéressé

aux travaux de la chapelle Saint Hilaire, de l'ossuaire et de la maison du gardien. Il a émis des avis et des idées. Pour dégager sa propre responsabilité, il a rendu les clés pendant la durée des travaux et déplore le nombre de doubles qui se sont dispersés à droite à gauche. De même, il souhaiterait plus d'entretien des allées et des arbustes, il rêve d'un cimetière parfait.

Mais ces contrariétés ne l'empêcheront pas d'être fidèle au poste tous les matins, pour veiller sur les tombes et l'esprit de SON cimetière, qui est aussi le nôtre, non ?

8 mai : Commémoration et marché aux fleurs

Comme tous les ans à l'occasion du 8 mai, une gerbe fut déposée au monument aux morts par le maire pour célébrer la victoire de 1945. Durant la matinée, le marché aux fleurs organisé par Claudine Got, s'est tenu place Saint-Benoît.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le pique-nique des associations

Toutes les associations du Pays de Montmédy étaient invitées à participer au « Pique-Nique des Associations » le samedi 14 avril. Après le court mot d'accueil Jean-Michel Jodin, maire de Marville, Jean Chevalier, président de l'Office de Tourisme transfrontalier du Pays de Montmédy a pris la parole : « je



considère qu'au-delà de ses missions traditionnelles, l'office de tourisme a un rôle très important à jouer en faveur de la vie associative locale notamment en créant du lien entre les associations, leurs bénévoles et en les aidant à promouvoir leurs activités. La dynamique associative de notre territoire est un de ses principaux atouts ». Il a souhaité la bienvenue à chacun en espérant que l'événement a répondu aux attentes de tous, Ensuite, Aline Parmentier, Responsable de l'Office de Tourisme transfrontalier du Pays de Montmédy a présenté les

membres de l'équipe et a résumé leurs principales actions. Elle a également rappelé les objectifs de cet événement qui permet « de réunir les membres des associations du Pays de Montmédy et les acteurs du tourisme autour d'un pique-nique convivial afin de mieux nous connaître et d'exposer nos différentes missions ».

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette deuxième édition un véritable succès : le cadre magnifique du plan d'eau de la vallée de l'Othain, un temps agréable, de nombreuses victuailles, le tout saupoudré d'une bonne humeur générale.



Chaque responsable a présenté son association et les futures manifestations qui animeront le Pays de Montmédy. Environ quinze associations dynamiques étaient ainsi représentées. En tout une cinquantaine de personnes était présente à ce pique-nique placé sous le thème du partage. Les échanges d'informations, d'affiches, d'avis, de bonnes pratiques et de sourires se sont multipliés.



Afin de promouvoir leurs manifestations, les associations peuvent prendre contact avec Laetitia Sayons, au bureau d'information touristique de Marville et/ou par mail : marville.otpaysdemontmedy@gmail.com

infos pratiques...

Déchèterie

Déchèterie de Montmédy,
route de Virton
Lundi, Mercredi 13-17h
Samedi : 9-12h, 13h-17h
(jusqu'à 18h l'été).

Cours d'orgue

Cours d'orgue, le samedi matin, avec
Sylvain Pierson, titulaire de l'orgue
(25€/h). tel : 06.21.65.14.04

Santé

• **Cabinet dentaire : Docteur Terrade-Pierru**
7, route Nationale - 55600 Marville
Tél : 06 47 50 24 62 - 06 47 50 24 62
ouvert le mardi et le mercredi, de 14h à 20h.

• **Médecin : Docteur Defaux**
5, route de Jametz - 55600 Marville
Tél. : 03 29 88 10 33 - Fax : 03 29 88 11 13
• les matins et les après-midi,
uniquement sur rdv,
• cabinet fermé le 1er WE du mois.

• **Pharmacie Guillot**
3, route de Jametz - 55600 Marville
Tél. : 03 29 88 19 19 - Fax : 03 29 88 18 00
garde de nuit chaque semaine du
vendredi 19h au samedi 9h.

Exaction...

- Il a été décidé de ne plus faire de plantations de fleurs tant que des actes de malveillance qui les détruisent perdureront.
- Il est rappelé que les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires.

Objets trouvés

Une paire de lunettes et un appareil auditif, sont à récupérer en mairie.